

Gourdon

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

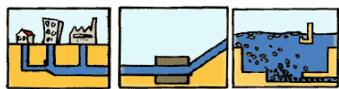
Exercice 2013

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	1
1.1.	Présentation du territoire desservi	1
1.2.	Mode de gestion du service	1
1.3.	Nombre d'abonnés	2
1.4.	Volumes facturés	2
1.5.	Détail des imports et exports d'effluents.....	2
1.6.	Autorisations de déversements d'effluents industriels	3
1.7.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements)	3
1.8.	Ouvrages d'épuration des eaux usées	4
1.9.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration.....	6
1.9.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration	6
1.9.2.	Quantités de boues issues par les ouvrages d'épuration.....	6
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service	7
2.1.	Modalités de tarification	7
2.2.	Facture d'assainissement type.....	7
2.3.	Recettes	8
2.4.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux.....	8
2.5.	Conformité de la collecte des effluents	9
2.6.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées.....	9
2.7.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration.....	10
2.8.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation.....	10
	Tonnage total de matières sèches évacuées conformes	10
	Tonnage total de matières sèches évacuées conformes	11
3.	Financement des investissements	12
3.1.	Montants financiers	12
3.2.	Etat de la dette du service.....	12
3.3.	Amortissements.....	12
3.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux	12
3.5.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	13
4.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	14
4.1.	Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P207.0)	14
5.	Tableau récapitulatif des indicateurs	15

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : Gourdon
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Commune
- Compétences liée au service :

Oui **Non**

Collecte

Transport

Dépollution

Contrôle de raccordement

Elimination des boues produites

Et à la demande des propriétaires : Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement

Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : [Nom des communes adhérentes au service]
- Existence d'une CCSPL Oui Non
- Existence d'un zonage Oui, date d'approbation : 09/2011 (actualisation) Non
- Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation : 06/12/2012 (actualisation) Non

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en régie
 régie avec prestataire de service
 régie intéressée
 gérance
 délégation de service public : affermage
 délégation de service public : concession

1.3. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 1823 abonnés au 31/12/2013. (1795 au 31/12/2012).

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2012	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2013	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2013	Nombre total d'abonnés au 31/12/2013	Variation en %
Commune 1	1795	1795		1823	+1.54 %
Commune 2					
Total	1795	1795		1823	+1.54 %

1.4. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2012 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2013 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques ⁽¹⁾	203011	271648	+25.27 %
Abonnés non domestiques			
Total des volumes facturés aux abonnés	203011	271648	+25.27 %

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.5. Détail des imports et exports d'effluents



Volumes exportés vers...	Volumes exportés durant l'exercice 2012 en m ³	Volumes exportés durant l'exercice 2013 en m ³	Variation en %
Total des volumes exportés	0	0	0
Volumes importés depuis...	Volumes importés durant l'exercice 2012 en m ³ 0	Volumes importés durant l'exercice 2013 en m ³ 0	Variation en %
Total des volumes importés	0	0	0

1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels



Nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique au 31/12/2013 : 4 (4 au 31/12/2012).

1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements)



Le réseau de collecte du service public d'assainissement collectif est constitué de :

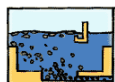
- 36.065 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements (34.845 km au 31/12/2012),
- 2.303 km de réseau unitaire hors branchements (2.805 km au 31/12/2012),

soit un linéaire de collecte total de 38.368 km (37.65 km au 31/12/2012).

20 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement	Localisation	Volume éventuel de stockage
Déversoir d'Orage	Station d'épuration Combe Froide	0
Déversoir d'Orage	La Gare	0
Déversoir d'Orage	Place de la Libération	0
Déversoir d'Orage	Chemin de Laumel	0
Déversoir d'Orage	Pargueminiers	0
Déversoir d'Orage	Mont Saint Jean	0
Déversoir d'Orage	Molinié Montagne	0
Déversoir d'Orage	Eperon	0
Déversoir d'Orage	Bertrand de Gourdon	0
Déversoir d'Orage	Rue Friscasse	0
Déversoir d'Orage	Rue des Nevèges	0
Déversoir d'Orage	Amont des Nevèges	0
Déversoir d'Orage	Rue de la Perception	0
Déversoir d'Orage	Rue Frescaty	0
Déversoir d'Orage	Route de Salviac	0
Déversoir d'Orage	Rue Calès	0
Déversoir d'Orage	lotissement Baynat	0
Déversoir d'Orage	Nord station d'épuration Bléou	0
Déversoir d'Orage	Dégrilleur grossier Bléou	0
Déversoir d'Orage	Station d'épuration du Bléou vers ruisseau	0
Déversoir d'Orage	Rue de Font Neuve vers ruisseau du Bléou	0
Déversoir d'Orage	Combe de la Poussie	0

1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 2 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : Combe Froide
Code Sandre de la station : 0546127v002

Caractéristiques générales											
Type de traitement (cf. annexe)		Boues activées à aération prolongée									
Commune d'implantation		Gourdon – Versant Combe Froide									
Lieu-dit		Combe Froide									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		2500 EH (Constructeur)									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		375									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 29/08/1977									
Milieu récepteur du rejet											
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou				Rendement (%)					
DBO ₅	20	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
DCO	90	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
MES	30	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
NTK	10	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
Pt	non fixé	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou								
Charges reçues par l'ouvrage											
Date du bilan	Conformité	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Janvier		31	89	192	65	140	44	18	72	2.7	61
Février		2.3	99	30	93	5.6	97				
Mars		8	98	50	94	21	94				
Avril		5	98	51	91	9.6	97				
Mai		4	99	46	94	9.2	69	4.9	93	2.6	73
Juin		4	98	69	83	10	93				

Juillet		7	97	70	90	42	87	14	79	3	68
Aout		11	98	71	92	26	94				
Septembre		4	98	42	90	17	91				
Octobre		6	98	40	93	11	96				
Novembre		13	95	71	90	43	87	34	34	1.1	85
Décembre		13	97	101	89	84	81				

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

STEU N°2 : Bléou
Code Sandre de la station : 0546127V003

Caractéristiques générales											
Type de traitement (cf. annexe)		Boues activées à aération prolongée									
Commune d'implantation		Gourdon – Versant Bléou									
Lieu-dit		Moulin des Monges									
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		9 500 EH (Données constructeur)									
Nombre d'abonnés raccordés											
Nombre d'habitants raccordés											
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		1150									
Prescriptions de rejet											
Soumise à		<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 26/05/2008									
Milieu récepteur du rejet											
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou				Rendement (%)			
DBO ₅		25		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
DCO		125		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
MES		35		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NGL				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NTK				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
pH				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Pt				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou							
Charges reçues par l'ouvrage											
Date du bilan	Conformité	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO ₅		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
Janvier		1.1	98	30	82	5.4	93	11	37	1.3	53
Février		1.9	99	30	93	9	95				
Mars		1.7	99	30	94	10	99				

Avril		1.9	96	30	78	10	91				
Mai		3	99	32	95	9.6	96	2.7	94	2.9	64
Juin		1.1	99	62	76	5	95				
Juillet		3	99	30	97	15	99	2.4	94	3.2	58
Aout		2.8	99	32	92	12	93				
Septembre		1.2	98	30	86	5.8	95				
Octobre		1.7	99	30	91	8.8	94				
Novembre		1.1	99	44	86	4.2	97	15	50	2.7	35
Décembre		2.2	99	30	93	6.8	96				

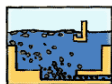
1.9. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration

1.9.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2012 en tMS	Exercice 2013 en tMS
STEU de Combe Froide	14.8	23
STEU de Bléou	46.3	55
Total des boues évacuées	61.1	78

1.9.2. Quantités de boues issues par les ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2012 en tMS	Exercice 2013 en tMS
STEU de Combe Froide	16.350	25.8
STEU de Bléou	42.04	56
Total des boues évacuées	58.400	81.8

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2013 et 01/01/2014 sont les suivants :

Tarifs		Au 01/01/2013	Au 01/01/2014
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement ⁽¹⁾	20.40 €	20.40 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		1.14 €/m ³	1.14 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes	Taux de TVA (0 ou 7%) ⁽²⁾	7 %	10 %
Redevances	Modernisation des réseaux de collecte	0.225 €/m ³	0.23 €/m ³
	VNF rejet :		
	Autre : _____		

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 02/02/2010 effective à compter du 12/02/2010 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- Délibération du 27/04/2011 effective à compter du 23/05/2011 fixant la participation aux frais de branchement.

2.2. Facture d'assainissement type



Les tarifs applicables au 01/01/2013 et au 01/01/2014 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Tarifs	Au 01/01/2013 en €	Au 01/01/2014 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	20.40	20.40	0%
Part proportionnelle	136.80	136.80	0%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	157.20	157.20	0%
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	(120*0.225) 27	(120*0.23) 27.60	+2%

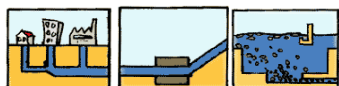
VNF Rejet :			
Autre : _____			
TVA si service assujéti (7 %)	12.89	18.48	+43%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	39.89	46.08	+16%
Total	197.09	203.28	+3%
Prix TTC au m³	1.64	1.694	+3%

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

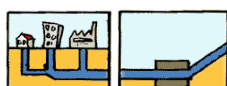
2.3. Recettes



Type de recette	Exercice 2012 en €	Exercice 2013 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	291507.05	416588.61	42,909%
<i>dont abonnements</i>	18088.45	51230.14	183,220%
Redevance eaux usées usage non domestique			
<i>dont abonnements</i>			
Recette pour boues et effluents importés			
Régularisations (+/-)	-2847.86	-9.59	-99,663%
Total recettes de facturation	288659.19	416579.02	44,315%
Recettes de raccordement			
Prime de l'Agence de l'Eau	9898	15123	52,788%
Contribution au titre des eaux pluviales	49251.27	73269.92	48,768%
Recettes liées aux travaux	1021	1123.55	10,044%
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (Dépotage et produits de gestion)	15448.74	16477.49	6,659%
Total autres recettes	75619.01	105993.96	40,168%
Total des recettes	364278.20	522 572.98	43.454%

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2013 416579.02 € : (288659.19€ au 31/12/2012).

2.4. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux



La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100, avec le barème suivant :

0	pas de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte	
10	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de collecte	10
20	mise à jour du plan au moins annuelle	

Les 20 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :		
+ 10	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année approximative de pose)	
+ 10	existence d'une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations	
+ 10	localisation et description de tous les ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs, ...)	
+ 10	dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (entre deux regards de visite)	
+ 10	définition et mise en oeuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	
+ 10	localisation et identification des interventions (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement)	
+ 10	existence d'un plan pluriannuel de réhabilitation et de renouvellement (programme détaillé et estimatif sur 3 ans)	
+ 10	mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de réhabilitation et de renouvellement des canalisations	

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 10 pour l'exercice 2013 (10 pour 2012).

2.5. Conformité de la collecte des effluents



(réseau collectant une charge > 2000 EH)

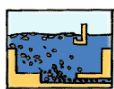
Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2013	Conformité exercice 2012 0 ou 100	Conformité exercice 2013 0 ou 100
STEU de Combe Froide	98	100	100
STEU de Bléou	115	100	100

Pour l'exercice 2013, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 100 (100 en 2012).

2.6. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2013	Conformité exercice 2012 0 ou 100	Conformité exercice 2013 0 ou 100
STEU de Combe Froide	98	0	0
STEU de Bléou	115	100	100

Pour l'exercice 2013, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 54 (54 en 2012)

2.7. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2013	Conformité exercice 2012 0 ou 100	Conformité exercice 2013 0 ou 100
STEU de Combe Froide	98	0	0
STEU de Bléou	115	100	100

Pour l'exercice 2013, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 54 (54 en 2012).

2.8. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

STEU de Combe froide :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	25.8
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		25.8

⁽¹⁾ L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

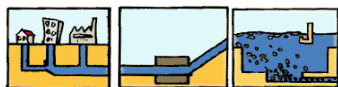
STEU de Bléou :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	56
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		56

Pour l'exercice 2013, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100 % (100 % en 2012).

3. Financement des investissements

3.1. Montants financiers



	Exercice 2012	Exercice 2013
Montants financier HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	490103.49	4391284.14
Montants des subventions en €	552895.53	2148182.47
Montants des contributions du budget générales en €	49251.27	73269.92

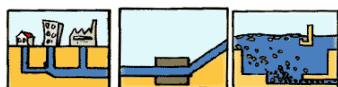
3.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2012 fait apparaître les valeurs suivantes :

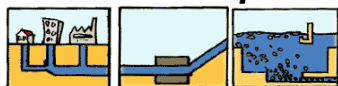
		Exercice 2012	Exercice 2013
Encours de la dette au 31 décembre 2012 (montant restant dû en €)		0	0
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	0	0
	en intérêts	0	0

3.3. Amortissements



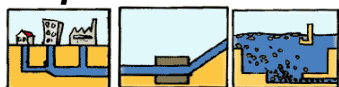
Pour l'exercice 2013, la dotation aux amortissements a été de 110888.86€ (125100€ en 2012).

3.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Réhabilitation du réseau de collecte	1 000 000	1 000 000
Transfert d'une partie des effluents du bassin versant de Combe Froide vers le Bassin Versant du Bléou	164 000	164 000
Construction d'une nouvelle station d'épuration de type Filtres Plantés de Roseaux pour le bassin versant de Combe Froide	913 000	913 000
réhabilitation de la station d'épuration du Bléou	1 530 000	1 530 000

3.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
Réhabilitation du réseau de collecte	2013-14	1 000 000
Transfert d'une partie des effluents du bassin versant de Combe Froide vers le Bassin Versant du Bléou	2013-14	164 000
Construction d'une nouvelle station d'épuration de type Filtres Plantés de Roseaux pour le bassin versant de Combe Froide	2013-14	913 000
réhabilitation de la station d'épuration du Bléou	2013-14	1 530 000

4. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

4.1. Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P207.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créances à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2013, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances et en a accordées 0.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité, soit 0 €/m³ pour l'année 2013 (0 €/m³ en 2012).

5. Tableau récapitulatif des indicateurs

	Valeur 2012	Valeur 2013
Indicateurs descriptifs des services		
Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	-	-
Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	4	4
Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	58.400	81.8
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1.64	1.694
Indicateurs de performance		
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	-	
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	10	10
Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100	100
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	54	54
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	54	54
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100 %	100 %
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0	0